



© MINEIE – DGTPE - UBIFRANCE

Le secteur des cosmétiques en Algérie

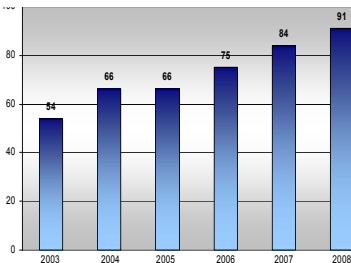
Actualisation du 19 août 2009

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001 : 2000

L'Algérie est un marché de 35 millions de consommateurs, dont plus de 16,5 millions de femmes. Influencé par l'étranger et ouvert à la modernité, le marché algérien ne cesse de croître. En perpétuelle augmentation, les importations algériennes de parfums et de produits cosmétiques sont estimées à 91 M EUR en 2008, et l'Algérie constitue le premier marché d'Afrique du Nord. Majoritairement distribués par le biais de grossistes multicartes, les parfums et produits cosmétiques sont fortement concurrencés par l'économie informelle et la contrefaçon. Néanmoins, les produits français, gages de qualité et de luxe, bénéficient d'une excellente image de marque auprès des consommateurs algériens. En témoignent la croissance continue des exportations françaises vers l'Algérie et le rang occupé par les entreprises hexagonales sur ce marché.

Généralités

Importations algériennes de parfums et produits cosmétiques de 2003 à 2008 : (en M EUR)



Part de marché des pays exportateurs de parfums et produits cosmétiques vers l'Algérie en 2008 :

France	62%
Espagne	22%
Belgique	4%
Italie	3%
Autres	9%

Présentation générale du secteur

En 2008, les importations algériennes de produits cosmétiques et de parfumerie ont représenté plus de 90 M EUR, soit une augmentation de 8,3 % par rapport à l'année précédente et 68,5 % par rapport à l'année 2003.

Les principaux fournisseurs de l'Algérie sont :

- La France, premier exportateur mondial de produits cosmétiques devant les États-Unis, est le principal fournisseur de l'Algérie avec plus de 60% de parts de marché en 2008.

- Les pays de l'Union Européenne sont des fournisseurs traditionnels de l'Algérie. En effet, les pays européens constituent les principaux fournisseurs du pays en matière de parfums, produits cosmétiques et dermo-cosmétiques. Bien qu'elle occupe un rang mineur dans les importations, on assiste néanmoins à la progression constante de la Chine, qui a vu ses exportations de cosmétiques vers l'Algérie croître de 284% en 2008 par rapport à 2007.

La majeure partie des importations est représentée par des produits de consommation courante de type « grand public » (maquillage, crèmes de soins, gels douche, savons, déodorants, parfums, shampoings, etc.) et des produits dermo-cosmétiques.

En termes d'offre, les produits proposés aux consommateurs algériens sont variés. En dépit d'une offre croissante de produits locaux souvent moins chers, les consommateurs se tournent majoritairement vers les parfums et cosmétiques venus de l'étranger. Souhaitant bénéficier de gammes diversifiées de grandes marques internationales, et ce à des prix relativement abordables, ils achètent majoritairement des produits importés.

Demande

Modes de consommation des algériens

En raison de l'inexistence de chiffres et d'études pertinentes sur la consommation de produits de beauté et de parfumerie des algériens, il est plus facile de décrire les traits majeurs de leurs comportements et de leurs habitudes. Mise à part la classe aisée algérienne pour laquelle la notoriété de

la marque et la qualité du produit constituent sans équivoque les principales motivations d'achat, le prix est de manière générale l'élément déterminant dans le choix d'un produit en Algérie.

La demande en termes de soins (manucure, pédicure, épilation, soins du corps et du visage...) est aujourd'hui croissante chez les classes moyennes et le nombre de salons ou instituts de beauté est en augmentation. La clientèle plus aisée fréquente, quant à elle, les installations de soins (spas, hammams, saunas...) des hôtels internationaux ou des beaux quartiers. Par ailleurs, signe de l'attractivité du marché algérien, de nombreuses enseignes étrangères se sont installées sur le territoire, à l'image de Jacques Dessange qui a ouvert un salon à Alger en Mai 2005 ou Franck Provost début 2008.

Les consommateurs sont également très influencés, via l'accès aux chaînes de télévision européenne et les magazines féminins français vendus en Algérie, par les phénomènes de mode. L'utilisation de produits cosmétiques étrangers devient alors synonyme de goût et d'identification à la "femme occidentale" dépeinte par les médias.

Le marché des produits pour hommes connaît également, à l'instar du marché mondial, une demande croissante et on note, depuis quelques années, l'arrivée sur le marché de produits spécifiquement masculins tels que les gels douche, les produits de rasage, les déodorants, les eaux de toilette ou encore les crèmes hydratantes. Encore embryonnaire, le marché masculin tend à croître ostensiblement selon les professionnels du secteur. L'un des signes patents de ce développement est le lancement en juin 2009 du magazine Dziri (qui signifie « algérien » en arabe). Magazine généraliste de beauté et de mode, Dziri est tiré à plus de 25 000 exemplaires. Ce nouveau venu dans la presse algérienne est seul sur son secteur et répond, selon les rédacteurs en chef, à une demande croissante de la part des algériens.

Contrefaçon

Taux de contrefaçon des produits les plus contrefaits en Algérie :

Cigarettes	60%
Pièces automobiles	50%
Cosmétiques	40%
Vêtements	30%
Produits électroménagers	12%

Un secteur fortement touché

La circulation de contrefaçons produites localement ou importées s'est développée en Algérie depuis la libéralisation du commerce extérieur en 1991. Ce fléau, difficile à endiguer, ne cesse d'augmenter puisque, selon les douanes algériennes, les saisies ont été multipliées par 21 entre 2006 et 2008. La contrefaçon touche aujourd'hui une grande variété de produits, depuis les parfums et les cosmétiques, en passant par le prêt-à-porter, les pièces détachées de voitures, les cigarettes, l'électroménager, les logiciels informatiques, les livres ou encore les médicaments.

Les cigarettes tiennent le haut du tableau avec un taux de contrefaçon supérieur à 60%, suivies de près par les pièces détachées pour automobiles, dont 50% des produits sont issus de la contrefaçon. Cependant, les parfums et cosmétiques ne sont pas en reste, puisqu'environ 40% des produits proposés sur le marché algérien sont contrefaits. Viennent ensuite les vêtements et chaussures avec un taux de contrefaçon avoisinant 30%, loin devant les produits électroménagers à 12%.

Dans le cas des cosmétiques et de la parfumerie, les produits contrefaits, estampillés aux marques internationales, sont principalement vendus sur la voie publique à des prix défiant toute concurrence. De plus, indétectables pour le simple consommateur, ils reproduisent à l'identique le packaging, le numéro de code barre, le numéro de référence et de certification du produit original à un tarif très inférieur au produit initial.

Si le marché algérien a longtemps été inondé de produits contrefaits en provenance d'Asie du Sud Est, de Turquie ou de Chine, transitant par la zone franche de Dubaï, on observe depuis quelques années, l'apparition d'une

«industrie du faux» de produits cosmétiques en Algérie.

Toutefois, dans l'optique de mieux discerner le bon grain de l'ivraie, les autorités algériennes ont décidé de collaborer avec les grandes marques internationales pour lutter contre la contrefaçon qui gangrène l'économie nationale et nuit à l'image de marque des sociétés étrangères.

Réglementation

Taxes appliquées aux parfums et produits cosmétiques importés en Algérie à compter du 1^{er} Septembre 2009 :

Droits de douanes	21,6%
TVA	17%
P.R.C.P.T*	4%

*P.R.C.T. : taux de précompte appliqué aux marchandises destinées à la vente en l'état

Démantèlement tarifaire et contraintes à l'importation

Démantèlement tarifaire pour les parfums et produits cosmétiques

L'Accord d'association de l'Algérie avec l'Union Européenne (UE), entré en vigueur le 1er septembre 2005, prévoit des préférences tarifaires sur les produits d'importation en provenance des États membres de l'UE. Il porte à la fois sur le droit de douane et les taxes d'effet équivalent (Droit Additionnel Provisoire ou DAP) selon le schéma de concession prévu et selon la nature des marchandises importées. Pour de plus amples informations sur les spécificités des produits cosmétiques, consulter le guide répertoire du « *marché des parfums et produits cosmétiques en Algérie* ».

De récentes mesures contraignantes pour l'importation

Face au constat de la hausse considérable des importations, le Premier Ministre algérien, Ahmed Ouyahia, avait fait circuler dans ses administrations fin décembre 2008 des instructions destinées à encadrer l'investissement des sociétés étrangères. L'une de ces instructions s'est concrétisée dans le décret exécutif n°09-181 du 12 mai 2009 et confirmée dans la loi de finances complémentaire 2009 : les sociétés d'importation ont pour obligation d'avoir au minimum 30% de leur capital social détenu par des personnes physiques de nationalité algérienne et/ou des personnes morales dont l'ensemble des associés ou actionnaires sont de nationalité algérienne. Ces mesures sont applicables aux sociétés qui importent des matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état. Par ailleurs, la loi de finances complémentaire de 2009 stipule dans le Journal Officiel n°44 que le paiement des importations s'effectue désormais obligatoirement au moyen du seul crédit documentaire.

Les produits dermo-cosmétiques



Un marché prometteur en plein développement

A l'instar des parfums et des produits cosmétiques, le marché des dermo-cosmétiques est en pleine expansion en Algérie. De plus en plus attentif à son apparence et à son hygiène corporelle, le consommateur fait désormais appel à des produits dermo-cosmétiques pour soigner sa peau, entretenir ses cheveux ou se protéger du soleil. Encore relativement chers pour la majorité des algériens, les produits dermo-cosmétiques s'adressent pour le moment à la classe moyenne supérieure et à la classe aisée algérienne.

En dépit d'une gamme de produits très large, les produits les plus vendus sont de loin les crèmes solaires et les crèmes antirides. Le reste des produits majoritairement proposés sont les produits pour peaux sèches ou tâchées, ou peaux à tendance acnéique. Les produits étrangers, et principalement français, demeurent les plus prisés par les consommateurs. Malgré une certaine défiance de la part des consommateurs, certains produits locaux résistent bien face aux concurrents étrangers. A titre d'exemple, la marque algérienne Vénus est de plus en plus plébiscitée. De bonne qualité et à un prix inférieur aux produits étrangers, les produits Vénus sont appréciés des professionnels et des consommateurs.

Les produits étrangers sont importés par le biais d'importateurs généralistes ou spécialisés, puis ensuite distribués via des grossistes pharmaceutiques ou parapharmaceutiques. Des opportunités existent dans la fabrication et les partenariats avec des entreprises algériennes, notamment pour conquérir le

marché de l'Est algérien peu développé dans ce secteur car plus enclin à utiliser les produits locaux traditionnels.

Pour en savoir plus



Guide répertoire « le marché des parfums et produits cosmétiques en Algérie »

122 € H.T / 180 pages

A commander : www.ubifrance.fr

Pour toutes informations complémentaires, contacter : renee.verrier-galby@ubifrance.fr

Salons du secteur et contacts utiles

Salons du secteur

Pour se faire connaître sur le marché, il est recommandé de participer aux principales manifestations sectorielles qui se tiendront en Algérie.

- JOUVENCAL

Salon de la forme et de la beauté

Organisateur : Palais de la Culture

Tél : + 213 (0) 21 29 10 10 / Fax : + 213 (0) 21 29 10 38

Prochaine édition du 4 au 9 mars 2010 au Palais de la Culture – Alger

- Salon International de la Femme « EVE »

Organisateur : World Trade Center Algeria

Tél : + 213 (0) 21 54 84 74 / Fax : + 213 (0) 21 54 86 55

Prochaine édition du 4 au 8 mars 2010 au Palais des Expositions, Pins maritimes – Alger

- Foire Internationale d'Alger (FIA)

Organisateur : Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX)

Tél. : + 213 (0) 21 21 01 23 à 30 / Fax : + 213 (0) 21 21 05 40

Prochaine édition début Juin 2010 au Palais des Expositions, Alger

Contacts utiles

Direction Générale des Douanes algériennes

19, rue du Docteur Saadane Alger

Tél. +213 (0) 21 72 59 59 / Fax : +213 (0) 21 72 59 39

Direction du Contrôle des Produits (DCP)

100, boulevard Colonel Bougara Ahmed, EL BIAR - Alger

Tél. : +213 (0) 21 92 27 27 / Fax : +213 (0) 21 92 37 16

Société Algérienne des Foires et Exportations - SAFEX

Palais des expositions – Pins maritimes, Alger

Tel : +213 (0) 21 21 01 23 / Fax : +213 (0) 21 21 05 40

L'ensemble des acteurs incontournables du secteur est disponible dans le guide répertoire « Marché des parfums et produits cosmétiques en Algérie », qui présente par ailleurs des informations plus complètes sur le secteur.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique-UBIFRANCE (adresser les demandes à ME-UBIFRANCE en Algérie).

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique-UBIFRANCE s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Adresse : ME-Ubifrance en Algérie
Ambassade de France en Algérie
25, chemin A. Gadouche
16035 Hydra- ALGER

Rédigée par : Anthony ESCURAT
anthony.escurat@ubifrance.fr
Revue par : Virginie CLAVEL
virginie.clavel@ubifrance.fr
ME-Ubifrance en Algérie

Version originelle du 19 août 2009

Ce document ne peut être revendu.